



CTSD du 6 septembre 2012

En introduction, le DASEN rappelle les propos de juin du ministre : « Cette rentrée n'est pas la mienne ». Pourtant, avec un moratoire sur les suppressions de postes, la rentrée aurait pu être toute autre.

Il donne ensuite des informations sur l'organigramme de l'inspection académique : Départ du secrétaire général (espoir d'un remplacement d'ici les vacances d'automne) – absence de M. Marlier jusqu'en mars au moins - 2 nouveaux ien (Marie Noelle Kervella : Dole II - Patrick Michel : Saint-Claude).

Des délégations de parents (Balanod, Villette-les-Dole, Clairvaux) ont demandé une audience. Elles ont été reçues par les IEN. Nous avons demandé une suspension de séance pour que les éléments nouveaux puissent être donnés avant l'étude des ajustements de rentrée. Dans l'attente, les questions diverses sont traitées :

Moyens dévolus au fonctionnement du CHSCT

Pour le DASEN, le fonctionnement doit être harmonisé dans les 4 départements de l'académie, et il n'y a pas de réponse du recteur.

EVS

Gestion : les contrats sont gérés par une cellule départementale basée à l'IA.

Il y a 130 contrats aidés à cette rentrée dont 23 qui sont en attente de signatures. Il y en avait 170 en 2011/2012. Ils se répartissent ainsi :

- 70 CUI EVS ASH plus 7 en attente. Ces affectations correspondent à la priorité nationale mise sur l'accompagnement du handicap.
- 22 contrats en assistance administrative dans les écoles primaires plus 20 en attente (il y en avait 62 en 2011/2012)
- 11 contrats dans les établissements et les collèges

Formation : pôle emploi exige la mise en place d'une formation pour les personnels recrutés.

Pour les EVS ASH, cette formation sera assurée par les circonscriptions. Pour les EVS d'aide à la direction, c'est au directeur-trice de s'en charger. Ce que nous avons dénoncé.

Ajustements de rentrée

Le DASEN dispose de 11 postes à cette rentrée (8 en réserve à la suite de la carte scolaire + 2 postes RASED non pourvus + 1 poste de congé formation non utilisé).

Il n'y a pas de fermeture de rentrée en raison de baisse d'effectifs.

Les écoles sont classées par moyenne d'élèves par classe. Pour 1 ouverture en maternelle, le seuil est fixé à 30 (aucune ouverture) et à plus de 27 en élémentaire (9 écoles concernées).

1 poste est attribué pour : $\frac{1}{4}$ à l'IME des Hauts Mesnils à Dole, $\frac{1}{4}$ de décharge direction à Bletterans et $\frac{1}{2}$ poste mission « enfants du voyage ».

Le dernier poste est attribué à la brigade de remplacement de Champagnole où il ne reste réellement que 8 moyens à la rentrée. Les craintes que nous avons formulées au moment de la carte scolaire sur le remplacement sont d'actualité dès maintenant ! La réponse du DASEN : « ... Les circonscriptions feront preuve de solidarité entre elles... ».

Au bilan, nous constatons que :

- La maternelle est une fois de plus sacrifiée (aucune ouverture) malgré le discours du nouveau ministre.
- Sur 9 réouvertures de classe, 6 ont lieu dans une école où la classe a été fermée ou non confirmée en février. En plus de toutes les interventions pour défendre les postes, nous avons dénoncé cette gestion à flux tendu qui pénalise les élèves, les collègues.
- Il reste des situations difficiles (ex : Mouchard, 36 élèves dans la classe des petits/moyens – Petit-Noir, arrivée des enfants du voyage...) et le rattachement de TR à certaines écoles, tant qu'il n'y aura pas besoin de remplaçants, n'apportera pas de solution satisfaisante (ex : Clairvaux – Petit-Noir – Mouchard...).

Bletterans : + 1 + $\frac{1}{4}$ décharge dir

Messia : + 1

Samrans : + 1

St Laurent en Gdx : + 1

RPI Chamblay Villers Farlay : +1

RPI Goux Villette : +1

Dammartin : +1

Salins Voltaire : + 1

Arbois elem : + 1

TR Champagnole brigade : + 1

IME Les Hauts Mesnils : + $\frac{1}{4}$

Mission « Enfants du voyage » : + $\frac{1}{2}$

Dernière information donnée par le DASEN : il y aura 6 stagiaires en formation dans le département cette année.